

# Le Teich



 CULTURE

**Carnaval au Teich :  
soleil et succès populaire**

lire page 11

**Dossier :**  
**L'aménagement  
du centre bourg**



Ville  
**le Teich**  
Bassin d'Arcachon  
la ville choisie par la nature

**ROUMEGOUX & GILLES**

L'ENDROIT DE LA MODE

**-15€**

**BON DE RÉDUCTION**  
Valable jusqu'au  
7 mai 2011 inclus\*

\* A valeur sur un montant d'achat minimum de 100 € et à utiliser en une seule fois.

**GRADIGNAN CENTRE  
ROCADE SORTIE 16**

Sur présentation de ce coupon en caisse dans nos deux boutiques, hors promotions en cours, offre non cumulable.

RIVAENTREPRISE

jointeur placo bandes a joints  
richard péridy

chalets val de leyre appt no 3  
33470 LE TEICH

06.03.62.19.81

r.peridy@yahoo.fr

**Arcachon** *Autobus*

GRUPE Keolis

**05-57-72-45-00**

1431 Boulevard de l'Industrie  
33260 La Teste de Buch

**Location de Cars Grand Tourisme  
Excursions en France et à l'Etranger  
Lignes régulières**

**Ambulances**  
*Des Pins*

**URGENCE**  
Transport pédiatrique  
Hospitalisation • Consultation

**7/7j 24/24h TOUTES DISTANCES**

Personnels diplômés à votre service

**05 56 03 04 50**

**Moter**

*Des routes pour vous satisfaire*

**TRAVAUX PUBLICS  
TRAVAUX PRIVÉS**

Avenue des Martyrs de la Libération  
B.P. 90344  
33694 MÉRIGNAC CEDEX

**TÉL. 05 56 13 37 00**  
FAX : 05 56 13 37 19

## Pas de radar au Teich !

Nous venons d'apprendre que l'Etat veut implanter, sans concertation, un radar automatique sur l'autoroute au Teich !

Nous avons échappé jusqu'à présent à cette course du gouvernement qui veut implanter le plus grand nombre de radars possible pour tenter de renflouer les caisses de l'Etat qu'il a vidées depuis 4 ans !

Je suis totalement opposé à cette implantation. L'installation d'un radar est en réalité une façon de pérenniser le rond-point de Césarée en gérant sa présence par une diminution de la vitesse sur une voie classée autoroutière.

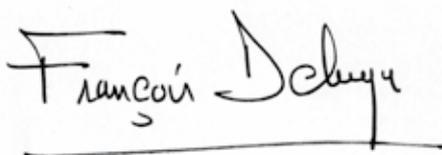
Le doublement de l'A660 est une revendication ancienne de la population et des élus de la Cobas. Le choix a été fait par l'Etat lors de la précédente tranche de doublement jusqu'à la Hume, de ne pas réaliser comme prévu les échangeurs autoroutiers de Césarée et de la Hume.

A l'occasion d'une question orale au gouvernement que j'ai posée le 31 mars dernier, la Ministre m'a répondu que rien n'était prévu dans le programme de l'Etat jusqu'en 2014 et que la question « pourrait » être examinée pour le programme 2014-2021 !

Par ailleurs, si ce radar était implanté juste après l'échangeur du Teich, malgré notre opposition, il générerait un nouveau bouchon aux heures de pointe et en période estivale qui risquerait de bloquer l'échangeur du Teich. Il n'apporterait donc rien en matière de fluidité du trafic, et moins encore en termes de sécurité.

Je tenais à vous informer de ce projet d'implantation coûteux, sans intérêt, et auquel nous continuerons à nous opposer.





Député-Maire

### Pages 4-5

VIE MUNICIPALE

Toute l'actualité  
Conseil municipal



### Pages 6-9

DOSSIER

L'aménagement  
du centre bourg



### Page 10

VIE ÉCONOMIQUE



### Page 11

CULTURE

Carnaval au Teich  
L'agenda



### Page 12

LIBRE EXPRESSION

### Page 13

ASSOCIATIONS  
DE LA COMMUNE



### Page 14

INFOS PRATIQUES



Edité par la Mairie du Teich

Tél. : 05 56 22 33 60 - contact@leteich.fr

Directeur de la publication : Isabelle Vulliard

Rédaction et photos : Ville du Teich, Isabelle Jais.

www.leteich.fr

Réalisation :

 SEPPA tél 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720

Commune du Parc Naturel Régional  
des Landes de Gascogne

## Le chantier de la mairie avance



Les travaux de consolidation des murs et de la toiture de la mairie sont désormais achevés, ainsi que l'aménagement des toilettes du rez-de-chaussée, à présent accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les travaux de maçonnerie ont mis en lumière des fissures, des linteaux en pierre à changer et autres désagréables surprises qu'il a fallu prendre en charge. A l'extérieur encore, les travaux ont permis de remplacer des bandeaux, de réparer les pierres éclatées, de faire des travaux de zinguerie. Début avril, le personnel municipal retrouvera ses bureaux rénovés et sécurisés.

## Une nouvelle ligne de bus dessert les zones d'emploi de la Cobas

Depuis le 6 décembre, la ligne 5 du réseau de bus Baïa a été modifiée et dessert désormais les zones d'emplois de Gujan-Mestras et de la Teste de Buch, depuis la mairie du Teich.

L'objectif de cette modification est de répondre du lundi au samedi aux besoins en déplacements domicile-travail, grâce à 6 allers-retours quotidiens. Le tracé est le suivant, au départ de la mairie du Teich : zone commerciale et médiathèque de Gujan, ZA de Nay, Parc de loisirs, aérodrome, ZI du Pays de Buch, zone commerciale de Caillivole à la Teste et bientôt le futur hôpital. Il existe toujours 7 points d'arrêts sur la commune du Teich.

A noter que les arrêts qui ne sont plus desservis au Teich par la ligne 5 (Poissonniers, Chêneraie, Castaings, Bécasses, Grangeneuve, Cimetière et Payon) le sont désormais par la ligne gratuite Eho. L'ensemble des autres arrêts de la ligne 5 sont desservis par le bus Baïa ou le bus Eho (gratuit).

## Le rond-point de Jeangard est opérationnel

Les travaux de chaussée, de trottoirs et d'éclairage sont terminés, il ne reste désormais qu'à réaliser l'aménagement paysager qui sera effectué par les agents des espaces verts (services techniques)

de la commune. Ces agents ont également réalisé l'aménagement paysagé du jardin de l'ancienne poste à l'angle de l'avenue de la Côte d'Argent et de la rue des Castaings.



## Rénovation de l'écluse de la grande cabane

L'écluse de la grande cabane, située sur le sentier du littoral, était détériorée par les tempêtes et les grandes marées. Sa maçonnerie présentait des fissures inquiétantes et demandait à être stabilisée.

Des pieux de pin maritime, plantés dans le lit de la rivière, ainsi que des enrochements et un apport de sable de la Leyre confortent et stabilisent désormais la structure de cet ouvrage.

## L'aire d'accueil des gens du voyage



Les travaux de l'aire d'accueil saisonnière des gens du voyage ont débuté. Située au Sud de la voie directe, entre le parc d'entreprises de Sylvabelle et le centre de valorisation de la Cobas, elle disposera de 13 emplacements et sera ouverte six mois de l'année, de mai à octobre. L'aire ouvrira ses portes en 2012.



© Isabelle Vais



## L'arbre de la laïcité

C'est le samedi 11 décembre dernier que les écoliers de CM2 des classes primaires du Teich ont planté l'arbre de la laïcité, devant la maison de la solidarité, en présence de nombreux élus du conseil municipal, de Marie-Christine Darmian-Gautron, présidente du comité du Bassin d'Arcachon pour l'arbre de la laïcité, Marie-Hélène des Esgaulx, Sénateur-Maire de Gujan-Mestras et François Deluga, Député-Maire du Teich, marraine et parrain républicains du comité Arbres de la laïcité.

L'arbre, un chêne vert, symbolise la laïcité et la lutte contre tous les extrémismes. D'autres arbres ont été plantés dans les communes du Bassin, Gujan-Mestras, La Teste-de-Buch, Audenge, Biganos, etc. A ce jour, une vingtaine de communes de Gironde ont rejoint le mouvement, tout comme 44 départements français. Le premier arbre français a été planté à Créon, en Gironde, le 19 juin 2010.

Voici un extrait du texte que les élèves de CM2 ont travaillé puis lu pour l'inauguration :

*« Le symbole de l'arbre, c'est pour se souvenir, à chaque fois que l'on passe devant, qu'il est libre, qu'il est fier, qu'il n'a pas besoin de croire au ciel pour s'élever vers lui, mais qu'il a surtout besoin de ses racines pour être solide et vivre. (...) Nous avons pris conscience que nous n'étions pas tous d'accord, mais que ça n'était pas grave, l'important c'est d'être libre, de pouvoir parler, libre de penser ce que l'on veut sans obliger son voisin à penser pareil. Je suis libre de croire ce que je veux. Je suis libre de ne pas croire ce que toi tu crois. Je suis libre de ne pas croire du tout. Nous les enfants de CM2, nous voulons surtout croire qu'il faut que les religions ne se fassent pas la guerre et que les humains prient pour la vie, le bonheur et la nature respectée. Petit arbre, pousse avec fierté, refuse la soumission aux grands vents et aux tempêtes, résiste au chaud et au froid, sois libre et fort dans notre ville, enfonce tes racines dans le sol qui t'accueille pour y puiser force et vie, nous grandirons en même temps que toi. (...). »*

Retrouvez l'intégralité du texte sur le site internet de la commune du Teich, [www.leteich.fr](http://www.leteich.fr)

## Le recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans

Depuis que les jeunes garçons ne sont plus appelés sous les drapeaux, la loi établit un ensemble d'obligations s'adressant à tous les Français, filles et garçons. L'objectif est de proposer un parcours de citoyenneté, dont le recensement fait partie.

### Comment respecter cette démarche civique obligatoire ?

Dès le 16<sup>ème</sup> anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, il faut s'inscrire (ou se faire inscrire par un représentant légal) à la mairie du domicile, avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents et le cas échéant, tout document justifiant de la nationalité française. La mairie délivre ensuite une attestation de recensement, valable jusqu'au 18<sup>ème</sup> anniversaire, qu'il faut conserver.

### Pourquoi se recenser est-il important ?

Il permet de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : Bac, BEP, permis de conduire... L'attestation est réclamée lors des inscriptions ; il est donc important de la conserver. Elle vous permet également d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune, indispensable pour voter.

Renseignements au 05 56 22 33 60, à la mairie.

## INFOS Le conseil municipal a voté

### Principales décisions en séance du 20 décembre 2010

- Vote de la décision modificative budgétaire n°2 qui complète le financement de la crèche et une première provision pour la rénovation de la salle polyvalente. [26 pour – 3 contre]
- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de 115 000 €. [unanimité]
- Adoption d'une convention avec le Conseil Général pour la participation financière de la commune à l'aménagement du carrefour de Nezer. [unanimité]

### Principales décisions en séance du 25 février 2011

- Débat d'orientation budgétaire pour 2011 qui s'annonce comme une année incertaine en matière de revenus financiers du fait des réformes

gouvernementales. Il est en effet impossible d'établir des simulations prospectives en raison du flou et de l'improvisation du gouvernement. Les augmentations en matière de carburant, d'électricité et de gaz (+20% en 1 an) rendent impossible la stabilisation des dépenses de fonctionnement. Le projet de budget 2011, extrêmement rigoureux, verra la réalisation d'un programme de voirie et de travaux dans les écoles, et la réalisation d'un plateau d'évolution sportive à l'école Val des Pins, ainsi que d'un skate-park. Une première provision financière sera également prévue pour la rénovation de la poste en 2012.

- Adoption du projet de développement de « l'écopole du Teich », à côté du Centre de valorisation des déchets de la Cobas, avec l'implantation d'une plateforme de traitement et de valorisation des sédiments et des terres issus des ports ostréicoles du Sud-Bassin. [26 pour – 3 contre]

# Aménagement du centre bourg

## Aménagement du centre ville

Le plan du bourg que vous découvrez dans ce dossier sur l'aménagement du centre ville vous permettra de mieux appréhender les investissements en cours et les projets de la commune pour les deux ans à venir. Ce dossier donne une vision d'ensemble de la cohérence du développement du centre du Teich.

La municipalité aménage le centre ville depuis plusieurs années pour en faire un bourg vivant, agréable à vivre, avec des logements accessibles à tous, des services publics répondant aux besoins de la population, mais aussi des commerces de proximité plus nombreux et de nouveaux services.

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), voté en 2008, permet un développement du Teich mieux maîtrisé. Il s'appuie sur le ralentissement des constructions en zone pavillonnaire au Sud de la voie ferrée afin d'arrêter l'étalement urbain et protéger la forêt, les prairies et les espaces naturels. La commune, en limitant les constructions aux zones déjà urbanisées et uniquement aux opérations de petite taille, souhaite préserver la quiétude de nos quartiers et éviter une explosion démographique comme connaissent les communes voisines.

Le PLU prévoit par ailleurs un renforcement du bourg avec une mixité sociale plus forte, la création de nouveaux services publics et la mise à niveau des équipements publics tels que la Poste, l'école primaire ou la crèche. La densification du bourg permet également de limiter les déplacements automobiles et participer à la lutte contre les gaz à effet de serre.

Le bassin de rétention des eaux pluviales en cours de réalisation accompagne cette croissance du bourg pour éviter les inondations liées au changement climatique. La commune, en densifiant raisonnablement son centre, mène une politique de développement durable en protégeant les espaces non urbanisés, en créant des logements aux loyers accessibles à tous et en renforçant les services publics et les petits commerces de proximité.

(voir détails des aménagements  
pages 8 et 9)

1 Bassin de rétention des eaux pluviales du bourg (2011)



2



12 Aménagement de l'entrée de ville au rond-point de la rue du Port (2010-2011)



11 Rénovation de la Poste (2012)



10 Résidence «Mathega» : rue de l'Industrie  
57 logements locatifs dont 17 logements sociaux



9 Résidence «Escu»  
12 logements



**Ecole maternelle du bourg (2010-2011)**



© Ecole maternelle

**Ecole primaire du Delta (2011-2012)**



**Nouvelle crèche (2011)**



**Parc archéologique**



**Piste cyclable (2011)**



**Aménagement du rond-point de Jeangard (2010-2011)**



**«Mairie» : avenue de la Côte d'Argent  
logements et locaux d'activités**



**Résidence «Etoile tchanquée» : rue de Jeangard  
21 logements sociaux**



**Résidence «Jeangard» : 43 logements locatifs  
dont 23 logements sociaux**



## Aménagement du centre bourg (voir plan pages 6-7)

# Un centre bourg

### 1 Bassin de rétention des eaux pluviales du bourg



**Un ouvrage pour prévenir les inondations.**

Ce bassin de rétention qui va être créé a pour objectif de prévenir les inondations dans le bourg. Le réchauffement climatique engendre des tempêtes et une répétition d'événements climatiques tels que l'augmentation des périodes pluvieuses et doit amener la commune à anticiper et prévenir les conséquences de ces phénomènes majeurs. Par ailleurs, le développement de l'urbanisation du bourg augmente l'imperméabilisation des sols.

Cet ouvrage hydraulique reliera le bourg au port. Il sera l'élément central d'un futur parc public que la commune projette de réaliser pour conserver l'espace naturel entre le port et le bourg. Dans l'esprit du Parc Naturel, la commune a voulu réhabiliter les anciens paysages et renforcer « l'esprit nature » du Teich. Les travaux sont financés intégralement par le SIBA.

*Travaux en cours*

### 2 Ecole maternelle du Delta

Après réfection de la toiture et de l'étanchéité, cette école a été l'objet en 2010 de nombreux travaux de rénovation qui vont se poursuivre en 2011. Ainsi la totalité des huisseries (portes, fenêtres) a été changée et l'ancienne chaudière vétuste et consommatrice d'énergie a été remplacée par un nouveau système de chauffage plus économe.



En 2011, l'école connaîtra une extension de la partie administrative et la totalité des carrelages anciens très fortement dégradés vont être remplacés par des sols souples plus confortables et plus faciles d'entretien.

### 3 Ecole primaire du Delta

Dans le centre ville, l'école primaire du Delta a été construite il y a près de 35 ans, et il était indispensable de la rénover. Ce chantier de 4 millions d'euros financé par la COBAS va débuter pendant l'été 2011. La surface va augmenter de 50%, un nouveau bâtiment sera construit côté place du Souvenir, la surface des classes sera augmentée, une bibliothèque, une salle de pluriactivité, et des ateliers seront créés. Un nouveau restaurant scolaire sous forme de self accueillera les élèves ; un garage à vélo de 120 places verra le jour, avec une cour agrandie et des arbres plus nombreux qu'aujourd'hui. Cette école sera en Haute Qualité Environnementale et le choix d'un bardage bois a été fait par la municipalité pour intégrer l'école dans son environnement.

*Travaux : 2011-2012*

### 4 Construction d'une nouvelle crèche

La nouvelle crèche multi-accueil d'une superficie de 350 m<sup>2</sup> (contre 150 m<sup>2</sup> pour la crèche actuelle) sera située rue Saint-Louis près de la résidence Rives Marines. Le bâtiment de construction bois sera de Haute Qualité Environnementale, à l'image de toutes les nouvelles constructions publiques au Teich, et équipé d'une chaudière bois. Elle aura une capacité d'accueil de 20 places dans un premier temps, puis de 24 places. La crèche sera également habilitée à recevoir des enfants en situation de handicap. Les repas seront réalisés sur place pour une qualité optimale.



*Travaux en cours*

### 5 Création de la piste cyclable rue du Pont Neuf

Une nouvelle piste cyclable verra le jour en 2011 pour achever la desserte de l'école primaire du Delta. La piste située rue des Plaines et rue de Jeangard sera prolongée en longeant la rue du Pont Neuf puis le cimetière pour aboutir face à l'école du Delta à la hauteur du nouveau garage à vélo. C'est en toute sécurité que nos élèves pourront accéder à l'école sur une piste cyclable en site propre.

*Travaux : automne 2011*



*Ecole primaire du Delta*

# plus vivant

## 6 Aménagement carrefour de Jeangard



Le seul carrefour à feux tricolores de la commune a été supprimé pour être remplacé par un rond-point. Ce réaménagement important du carrefour va permettre d'améliorer la fluidité du trafic routier et de renforcer la sécurité à l'entrée du bourg. Ce chantier permettra également de réaliser une économie de 15000 euros par an qui correspondait au coût de gestion et de maintenance des feux tricolores. Ce chantier important a une triple vocation, sécuriser le trafic routier, permettre l'accessibilité des logements sur la départementale et renforcer grâce aux nouveaux locaux construits, le développement commercial de proximité du bourg voulu par la municipalité.

## 7 Résidence Jeangard 23 logements sociaux



Cette résidence, située sur le carrefour de Jeangard qui vient d'être réaménagé, comprend 43 logements dont 23 logements sociaux. Elle renforce l'offre de logements locatifs et la mixité sociale et a permis à de nombreux Teichois d'être logés décemment avec un loyer accessible. Les locaux situés sur le rond-point vont renforcer l'offre de commerce de proximité dans le bourg. Enfin cette résidence donne une nouvelle image à l'entrée Est du Bourg.  
*Livraison : décembre 2010*

## 8 Résidence l'Etoile Tchanquée 21 logements sociaux



Cet ensemble de 21 logements sociaux est situé rue de Jeangard et va permettre de loger avec un loyer accessible de nombreuses familles teichoises. Cette opération a bénéficié de subventions de la COBAS et du Conseil Général. Elle vient renforcer la politique en faveur du logement social de la commune qui atteint désormais 15% du parc de logement. Le Teich est la première commune du Bassin d'Arcachon en matière de mixité sociale et d'offre de logements accessibles à tous.  
*Travaux en cours*

## 9 Résidence Escurial



Cet ensemble qui est situé sur l'emplacement de l'ancien restaurant l'Escurial comprend 12 logements et des locaux pour des activités médicales et paramédicales. Ce bâtiment reprend l'architecture du bourg inspirée de la mairie et de ses briques d'angle.  
*Livraison : janvier 2011*

## 10 Résidence Mathéga 17 logements sociaux



Située rue de l'Industrie, face à la gare, dans le parc de la villa Mathéga, la résidence comprendra 57 logements locatifs dont 17 logements sociaux. D'inspiration arcachonnaise, l'architecture des bâtiments

reprendra les caractéristiques de la villa Mathéga. La villa, protégée au PLU, va faire l'objet d'une réhabilitation dans les mois qui viennent pour retrouver son lustre d'antan. Située face au pôle multimodal, cette opération s'intègre dans la politique d'accessibilité aux transports et aux circulations douces que développe la municipalité.  
*Travaux en cours*

## 11 Modernisation de la Poste



La Poste du Teich est l'un des services publics les plus fréquentés de la commune. Elle est aujourd'hui trop petite, mal équipée et inadaptée à la croissance de la population. La commune qui est propriétaire du bâtiment a décidé de la rénover et de réaliser une extension en utilisant le rez-de-chaussée de l'appartement de fonction inutilisé depuis plusieurs années. Ces travaux de modernisation permettront de rendre un meilleur service public aux usagers et d'améliorer les conditions de travail des postiers.  
*Travaux 2012*

## 12 Aménagement de l'entrée de ville au rond-point de la rue du port



Voici deux ans, la commune a acheté l'ancien bâtiment en ruine situé à l'angle de l'avenue de la Côte d'Argent et de la rue des Castaings. Ce bâtiment, très endommagé par les tempêtes, menaçait la départementale et rendait dangereux le carrefour. Après l'avoir rasé, la commune a aménagé un espace vert dégageant la visibilité sur l'entrée du bourg et sécurisant ainsi la circulation piétonne et automobile.

## Styl'Coiffure, une Teichoise aux commandes

Faty Patinote est la nouvelle propriétaire du salon de coiffure situé près du rond-point de Jeangard. Cette coiffeuse, très expérimentée, exerce son métier depuis 1981. Après avoir relooké le salon, elle s'occupe depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010 d'une clientèle de tout âge, avec le sourire.

*Le salon est ouvert du mardi au samedi, de 9h à 19h et le samedi de 9h à 18h.*

*Sur rendez-vous au 05 57 15 88 39.*



## Richard Péridy, jointeur placo



Richard Péridy, jointeur placo bandes à joints, a fondé RIVAENTREPRISE, située au Teich. Il travaille sur des chantiers de construction neuve ou de rénovation, en lien étroit avec le plaquiste et le peintre, et effectue également des poses de carrelage (salles de bains et cuisine). Mécanicien naval de formation, Richard Péridy s'est formé sur le terrain avec un plaquiste. Qualité des bandes, minutie, patience et finition de qualité sont ses atouts.

*Tél. : 06 03 62 19 81.*

## Boulangerie Aux Saveurs d'Alex

Le premier commerce alimentaire de la résidence Jeangard a ouvert ses portes le 17 mars dernier. Pascal et Sandrine Carré, deux Teichois, en sont

les propriétaires. Ici, pains et pâtisseries sont réalisés de manière artisanale. Deux pâtisseries, dont un chef, et deux boulangers officient dans les ateliers ouverts au regard des curieux. Parmi les pâtisseries, une curiosité : la nougatine au sucre tiré. L'objectif est de retrouver les vraies saveurs. Un service traiteur est également proposé ainsi que des sandwiches, et cet été les clients pourront se restaurer en terrasse.

*Ouvert du lundi au samedi, de 6h30 à 20h et le dimanche de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 20h. Tél. : 05 57 52 69 96.*



## Épicerie Les saveurs du Sud

Depuis le 29 janvier, Laurence et Denis de Andrade, installés à côté du bureau de tabac/presse, proposent un choix de produits portugais, espagnols et italiens, auxquels s'ajoutent de l'épicerie classique. A noter des fruits et légumes frais, en provenance du Portugal. Charcuterie et vins, conserves, gateaux, morue sèche, entière, effilée ou surgelée, produits surgelés... le choix est vaste et dépaysant.

*Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 16h à 20h, et le dimanche de 9h à 13h. De juin à septembre, ouverture supplémentaire le dimanche de 17h à 21h. Tél. : 05 57 15 84 99.*



## Bénédicte Hue, réflexologue plantaire

Installée dans l'ancien cabinet infirmier de la rue des Castaings, Bénédicte Hue propose réflexologie plantaire et détente par les pierres chaudes. En agissant sur les zones réflexes des pieds qui correspondent aux organes, au squelette et au système endocrinien, cette ancienne ingénieure, reconvertie et formée à la médecine douce, stimule, équilibre et harmonise le fonctionnement du corps. La réflexologie détend et lutte contre différents maux : stress, mauvaise circulation sanguine, élimination des déchets, troubles du sommeil, etc. et s'adresse en douceur à tous les âges, des enfants aux personnes âgées.

*Sur rendez-vous au 06 78 49 63 75.*

## Espace santé l'Escurial

L'espace santé l'Escurial a ouvert ses portes au 47 avenue de la Côte d'Argent. Il regroupe un centre para-médical regroupant des kinésithérapeutes, un ostéopathe, ainsi qu'un cabinet médical où exerce le Dr Ingrid Durando, médecin généraliste, qui arrive de Langon.

*Le Dr Ingrid Durando est joignable au 05 57 15 83 10 sur rendez-vous et au cabinet.*



**Déménagement du  
cabinet d'orthophonie**  
Le cabinet d'orthophonie de Sandrine Dheurle est transféré au Hameau des Tilleuls, 26 rue Jeangard, au Teich.

# Carnaval au Teich : soleil et succès populaire !

Vous trouverez plus de photos du carnaval des « grands » et des « tous-petits » sur le site internet du Teich, [www.leteich.fr](http://www.leteich.fr)

C'est sous un soleil radieux que samedi 5 mars, les Teichois se sont retrouvés devant l'espace jeunes pour défiler dans la bonne humeur, sur le thème des jardins. Le mimosa et les fleurs printanières étaient de sortie, ainsi qu'un assortiment très varié d'ORNI (Objets Roulants Non Identifiés) à base de brouettes, vélos, pédalos et même un poney... La batucada du collège, menée par Mireille Joly, professeur de musique au collège, ouvrait le défilé et donnait le tempo, tandis que la banda du Teich clôturait cette assemblée disparate. Puis

à l'issue du défilé, sans autre forme de procès, a eu lieu l'exécution sur la place publique de M. Carnaval, un superbe mannequin fabriqué par des conseillers municipaux, Sébastien Guibert, Didier Thomas, Gérard Lafon et son épouse Marie-Hélène. M. Carnaval est parti en fumée sous les applaudissements du public. Karine Desmoulin, adjointe à la Culture et à la Vie associative, prépare d'ores et déjà le prochain carnaval avec ses partenaires.

## Carnaval de la petite enfance : les petits se sont déguisés

Le mardi 8 mars, le RAM (Relais Assistantes Maternelles) et la crèche La Pomme de Pin ont mobilisé les parents et les assistantes maternelles pour offrir aux tous-petits leur premier carnaval. Déguisés, souriants et ravis, les bambins se sont retrouvés à la salle des fêtes où les attendaient jeux et musiques, boissons et goûter. Les adultes semblaient autant ravis que les enfants (voire plus pour certains). Les enfants en âge d'être scolarisés ont également pu visiter l'école maternelle du Delta où ils ont été accueillis par les plus grands.



## Agenda

### Samedi 30 Avril : Opération ville propre

La Municipalité du Teich organise, avec les associations de la ville et des bénévoles, un ramassage des déchets. Munissez-vous si possible de gants et de bottes. Deux points de rassemblement à 8h45 : Au Moulin de Canteranne pour un ramassage en front de mer, ou à la Plaine des Sports pour un ramassage des environs. Nous terminerons cette journée par le verre de l'amitié offert par la Mairie.

Contact : Mairie au 05 56 22 33 60.

### Mai

• **Vendredi 6 mai : Conférence sur l'astronomie** animée par Serge Boulnois. Salle multimédia du Parc ornithologique, à 20h30.

Contact : Mairie au 05 56 22 33 60.

• **Samedi 14 mai : Audition cordes clarinettes**, à l'école de musique, 18h.

• **Du 14 au 18 mai** : Exposition des ateliers d'Arts et Loisirs, salle des fêtes, de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

• **28 mai : Fête du vélo, du patrimoine et du cyclotourisme.** la découverte en douceur de la commune à vtt s'adresse en particulier aux familles et aux débutants. RV et inscriptions place de l'Eglise à 14h30. Départ 15h.

Contact au 05 56 22 83 74.

• **Avant le 31 mai, 23<sup>ème</sup> concours des Maisons fleuries.** Il est ouvert à tous les Teichois et prend en compte les fleurissements les plus divers, maisons, terrasses, balcons, jardins, parcs, visibles ou non de la rue. Pour participer, il suffit de retourner un coupon

d'inscription à la Mairie du Teich, à l'attention de Karine Desmoulin **avant le 31 mai 2011.**

Informations en Mairie, au 05 56 22 33 60.

### Juin

• **Du 1<sup>er</sup> au 5 juin : Tchanqu'à Deuch fête les 10 ans du 2 CV Club du Bassin d'Arcachon.** Une invitation au voyage au volant de 2CV, dérivés et véhicules « Citroën » de collection. Rendez-vous sur le Port du Teich pour quelques jours de fête deuchiste : balades, rallyes, dégustations, attractions, restauration sur place et repas dansants le soir. Plaine des sports. A partir de 17h le premier jour jusqu'à 17h le dernier jour.

Contact : 05 56 22 67 95 et 06 07 89 87 78.

[deuches.arcachon@laposte.net](mailto:deuches.arcachon@laposte.net)

<http://www.tchanquadeuch2011.com>

• **Samedi 18 juin : Week-end trompette.** Aubade de l'ensemble des élèves de la master-class de la Cobas, sur le marché du Teich, de 12h à 12h45.

• **Mardi 21 juin : Fête de la musique.** Scènes ouvertes avec groupes amateurs locaux. A partir de 19h. Place du Souvenir et salle des fêtes. *Association Faites de la musique.* [kdesmoulin@leteich.fr](mailto:kdesmoulin@leteich.fr)

• **Vendredi 24 juin : Feu de la Saint-Jean.** Restauration, buvette et DJ. De 19h à 2h, au Port du Teich.

*Comité des Fêtes et de la Culture au 05 56 22 68 55.*

### Juillet

• **Samedi 2 juillet : Fête de Camps.** Fête de quartier avec concours de pêche, concours de pétanque. Jeux pour petits et grands. Soirée dansante. Place de Camps, dès le matin.

*Comité d'animation de Camps. Nicole Bourbon, 06 76 62 04 20.*

• **Jeudi 14 juillet : Fête Nationale** avec bal, 20j30. Feu d'artifice.

• **Du 14 au 18 juillet : XXXII<sup>ème</sup> Salon des Antiquaires.** Salon labellisé par le SNAO. De 10h à 19h à la salle polyvalente. Entrée : 4 euros. *Office de tourisme au 05 56 22 80 46.*

### Du 15 au 17 juillet : Music O Teich.

Festival de musique du monde avec concerts chaque soir, restauration et repas spectacle. De 19h à 2h, au Port du Teich. Programme encore non disponible. *Marché solidaire du monde. Comité des Fêtes et de la Culture au 05 56 22 68 55.*

• **30 juillet : Sardinade** organisée par le club de handball du Teich, suivie d'un bal. Port du Teich, à partir de 20h.

*Réservations au 05 56 66 89 48, 06 10 40 74 69 ou 06 70 83 19 83.*

### Août

• **Samedi 13 août : Fête du grand Sud-Ouest.** organisée par l'A.T.H.O.S., Association Thème Sud-Ouest, qui vise à promouvoir la culture régionale. A partir de 16h, au Port du Teich : chants, musique live, bandas, jeux enfants et adultes. Stands de commerçants, artisans et producteurs de la région. Restauration : tapas, piperade, magret, assiette landaise, etc. *Tél. : 05 57 15 16 60.*

• **Samedi 20 août : Soirée grillades** organisée par la JST au port du Teich. Soirée dansante avec DJ. *Renseignements au 06 75 06 31 91.*

• **Vendredi 26 août : 10<sup>ème</sup> Fête de Balanos** sur le thème des années 90. Orchestre et soirée dansante. *Renseignements : M. Guy Zaïa au 06 75 46 53 54.*



## Groupe de la Majorité

### La chambre régionale des comptes confirme la bonne gestion de la commune

La chambre régionale des comptes chargée de contrôler les finances et la gestion des communes vient d'achever le contrôle de la ville du Teich.

Ses conclusions sont excellentes, puisqu'elle ne formule pas la moindre remarque ou critique sur la régularité des procédures et sur la qualité de la gestion de nos finances.

Cette gestion prudente et rigoureuse va nous permettre de maintenir le cap pendant la tempête qui va mettre à mal plus d'un budget communal, du fait des réformes gouvernementales. Alors que les modifications de la fiscalité locale et des aides à l'emploi diminuent nos recettes, la dernière loi de finances a gelé les dotations des communes pour trois ans et créé de nouvelles taxes prélevées sur leurs ressources.

Dans le détail, la part de nos recettes versées par l'Etat pour les emplois aidés va baisser de 80.000 € (4 points d'impôt) ; une nouvelle taxe va être prélevée sur l'éclairage public ; le prix du gaz pour chauffer nos écoles vient d'augmenter de 20% ; l'augmentation du prix de l'électricité se poursuit (1 point d'impôt) et l'inflation représente déjà près de 2% (1 point d'impôt). Toutes ces mesures vont représenter une perte pour le budget du Teich de 6 points d'impôt !

2011 sera donc une année difficile pour les recettes du Teich car le gouvernement a fait le choix de faire payer ses propres déficits aux communes et au contribuable local.

Mais il n'est pas question pour la municipalité de répercuter l'intégralité de ces pertes de recette sur les Teichois. Nous veillerons à limiter au maximum l'augmentation de la fiscalité tout en poursuivant nos investissements prioritaires.

André TROUBET  
1<sup>er</sup> adjoint Chargé de l'Administration Générale,  
du Personnel et des Finances

## Le Groupe de l'opposition du Teich

### Pour la préservation du pouvoir d'achat des Teichois

Le conseil municipal du 25 février dernier a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2011. Un sujet a plus particulièrement été relevé par le groupe de l'opposition. Il est relatif à la prévision d'augmentation des taux d'imposition par le groupe majoritaire du conseil municipal.

### Pour le groupe de l'opposition, il est inconcevable de voir aboutir cette proposition.

En effet, mécaniquement, les taxes augmenteront en 2011 du fait de la progression des bases d'imposition fixées par l'Etat, qui est estimée à 2%, soit un montant légèrement supérieur à la variation du coût de la vie.

Si le projet du groupe majoritaire est maintenu, les TEICHOIS subiront une augmentation de la part communale des impôts locaux de 3 à 4%.

Compte tenu des augmentations structurelles des recettes du budget communal, le groupe de l'opposition considère qu'il est inutile de faire peser sur le budget des familles TEICHOISES une charge supplémentaire qui amputerait leur pouvoir d'achat mis à mal depuis l'émergence de la crise internationale.

Comme nous vous l'avions indiqué lors d'un article précédent, les constructions fleurissent dans tous les quartiers de notre commune. Même les trottoirs diminuent à vue d'œil. En cherchant bien, il est certainement possible de réduire les rues pour construire quelques logements supplémentaires !

A cela, il faut ajouter les travaux pharaoniques à proximité du port. Sachez qu'il s'agit uniquement d'un bassin de rétention prévu pour accueillir les eaux pluviales du centre ville. Pour cela on fait disparaître une zone humide garante de la biodiversité.

### Sommes-nous prêts à abandonner nos valeurs et sacrifier notre nature dont nous étions si fiers ?

Charles BESSE (SE)  
Laurence DE ANDRADE (UMP)  
Pierre-Marc DUFRAISSE (UMP)

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	ADRESSE	TELEPHONE
3 <sup>ème</sup> Age Teichois. Les Cols Verts	KOKOCINSKI Marie-France	71 av. de la Côte d'Argent	05 56 22 65 85
Aïkido	THOMAS Didier	46 allée des Bouvreuils	05 56 22 64 83
Amicale Sapeurs Pompiers	FEGER Didier	6 rue René Dauriac	05 56 22 63 00
Archers du Teich	GAZO Patrice	1A Impasse Georges Rigal La Teste	05 56 22 86 10
Arts & Loisirs	ESTEVE Charlotte	27 allée de Grangeneuve	05 56 22 69 71
ASPI	LEFEVRE Patrick (Président)	19 rue de la Mission	05 57 52 30 33
Association des commerçants, artisans et professions libérales du Teich	LEFEVRE Patrick	19 rue de la Mission	05 57 52 30 33
A.T.H.O.S.	MELESI Olivier	9 rue des Plaines	05 57 15 16 60
Au Teich, ayons la pêche !	SOUBRAT Murielle	5 rue de la Mission	06 76 12 60 98
Balanos (Ass. Quartier de)	ZAIA Guy	36 rue de Balanos	
Bibliothèque enfantine	DARMUSIE Odile	place du Souvenir	05 56 22 61 22
Brochet Boïen	MONTPELLIER Jean-Jack	19 route de l'Agnet - Mios	05 56 26 64 24
Canoë Kayak Club	BALAUZE Jean-Louis	22 bis rue du Port - Biganos	06 75 00 35 35
Canto Teich	LE BOULANGER Blaise	Maison des Associations	06 68 03 99 71
CDROM (mouillages B.A)	CONTRE Pierre	11 allée de Botereau	05 57 52 32 63
Chasse	GEORGETTE Auguste	9 rue des Fleurs	05 56 22 87 51
COBARTEC	DUHARD Jean-Claude	15 rue du Stade	05 56 22 88 58
Comité d'Animation de Camps	BOURBON Nicole	102 Avenue de Camps	06 76 62 04 20
Comité des Fêtes et de la Culture du Teich	THOMAS D/LACOUTURE A	23 rue de l'Industrie (gare)	05 56 22 68 55
Comité de Jumelage le Teich-Briones	PIQUER-HIDALGO Véronique	Maison des Associations	06 15 46 30 88
Court'escale	NAUDY Sylvie	1 bis rue de Boulange	05 57 52 30 45
Croix Rouge	BARRUÉ Colette	9 allée Joseph Vernet Gujan-Mestras	05 56 66 53 71
DAR SALAM	LE MERDY Luedwine	134 avenue de Camps	06 87 03 45 86
Cycliste Teichoise (section)	RIGAUD Yvon	7 rue des Fougères	05 56 22 80 38
Delta Rock	DUPIN Patrick	51 bis rue de Comprian Biganos	05 56 82 67 57
D.F.C.I.	LACABE Jean-Louis	64 bis avenue de la Côte d'Argent	05 56 22 33 60
Entraide Teichoise	BOUFFEY Marie Claire	30 rue des Castaings	05 56 22 89 66
Espagnol - Anglais S. Panza	STEWART James	9 rue des Poissonniers	05 56 22 61 90
Faites de la Musique	DESMOULIN Karine	Maison des Associations	05 56 22 33 60
F.C.P.E. (Elémentaire Delta)	MARTET Stéphanie	13 rue des Pins	06 12 42 50 55
F.C.P.E. (Elémentaire Val des Pins)	MAINFRAY Christelle	156 avenue de Camps	05 56 22 84 38
F.C.P.E. (Maternelle Delta - Présidente)	PAGES Bénédicte	12 rue des Poissonniers	05 56 22 52 83
F.C.P.E. (Maternelle Val des Pins)	CHAUMELLE Elodie	105 avenue de Camps	06 60 63 30 73
F.C.P.E. (Collège)	BONNEMASON Pierre	11 rue des Fleurs	05 56 22 65 11
Football (JST)	CASTERA Jean-Pierre	4 avenue de la Gare	05 56 22 66 78
Gymnastique (Gym V.)	STRAEBLER Karine	41 rue des Castaings	05 57 52 30 97
Handball (HBCT)	BARGUES Lucien	B.P. 14	05 56 66 89 48
Harmonie du Teich	MALEPLATE Jean-Louis	Maison des Associations	06 30 57 63 20
Ikebana de la Côte d'Argent	COUDROY Dominique	17 allée des Lauriers	05 56 22 63 39
Judo	DUCROUX Marc	BP 27	05 56 22 82 44
Théâtre Expression le Poil à gratter	DEGOUÉ Michèle	32 rue des Poissonniers	05 57 52 35 17
Médiатеich	FONTAGNÉ Eric	Maison Associations	06 15 46 31 01
Mouettes Casquées	JAUREGUIBERRY Jean-Luc	24 rue du Moulin	06 09 89 69 48
Micro Racing Car Teichois	TALLIER Olivier	11 av d'Aquitaine, appt 1 - Bruges	06 98 84 51 34
Office de Tourisme	TROUBET André	Hôtel de Ville	05 56 22 80 46
Office Socio-culturel	BOUTEILLER Dominique	place du Souvenir	06 16 80 42 69
Ophélie (association)	CUBAYNES Pierre	15 allée des Grives	06 85 22 29 97
P.E.E.P. (Collège)	ADELISE Myriam	44 ter rue Jacqueline Despeyroux	06 25 44 10 78
P.E.E.P. (Maternelle Delta)	GIGNIAC Thiara	109 rue des Poissonniers	05 57 73 02 97
P.E.E.P. (Maternelle Val des Pins - Présidente)	MARIGLIANO Nadine	7 allée du Burgat	05 57 52 31 21
P.E.E.P. (Elémentaire Delta)	TESSERAUD Murielle	35 rue des Pins	05 56 22 10 76
P.E.E.P. (Elémentaire Val des Pins)	MIERZCHALA Laetitia	77 avenue de Bordeaux	05 56 22 15 87
Plaisance (Ass. Teich)	GRAZIANI Michel	39 rue des Poissonniers	05 57 52 60 69
Rugby Loisirs Les Bayoux	DELMONT Jean-Claude	39 rue du Parc de l'Estey - La Teste	05 56 66 54 94
Souvenir Français	GILLES Maryse	13 rue des Castaings	05 56 22 81 14
Tennis Club du Delta	COHERE Marie-Jo	13 bis allée du Sable-Gujan-Mestras	06 17 06 53 91
Théâtre Spectacle Teichois	AZUAGA Christiane	102 av. Pinède de Conteau - La Teste	05 56 66 65 15
U.F.A.C.	LAQUEYRERIE Christian	43 rue des Castaings	05 56 22 80 54
Vie Libre	SERAIS Sylvie (responsable)	6 allée des Bouvreuils	05 56 22 62 86
V.T.T.	COURTOT Jean Claude	45 rue des Pins	05 56 22 83 74
Yoga	FERNANDEZ M.Thérèse	6 bis rue des Pins	05 56 22 84 53
2 CV Club du Bassin d'Arcachon	COIRNOT Laurent	14 rue du Hourney	05 56 22 67 95



## MAIRIE

Tél : 05 56 22 33 60 – Fax : 05 56 22 33 61.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.

## PERMANENCE DES ÉLUS

**François Deluga**, maire, sur rendez-vous.

**André Troubet**, 1<sup>er</sup> adjoint chargé de l'administration générale, du personnel et des finances. Sur rendez-vous.

**Valérie Collado**, adjointe chargée des affaires scolaires et de la petite enfance.

Mardi de 17h à 19h. Sur rendez-vous.

**Cyril Socolovert**, adjoint chargé de l'urbanisme, du développement durable, du développement économique et touristique.

Mardi de 18h30 à 20h30.

**Karine Desmoulin**, adjointe chargée de la culture et de la vie associative. Sur rendez-vous.

**Philippe de Las Heras**, adjoint chargé des sports. Sur rendez-vous.

**Dany Fressaix**, adjointe chargée de la solidarité. Lundi de 16h à 18h30, Maison de la Solidarité.

**Jean-Louis Lacabe**, adjoint chargé des travaux et de la forêt, mercredi de 18h à 19h.

**Michèle Gouaux-Bourseau**, adjointe chargée de l'insertion sociale. Mardi, de 17h à 18h, Maison de la Solidarité.

## CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

**Gérard Lafon**, chargé de la sécurité, permanence le mercredi de 17h à 18h.

**Jean-Claude Bergadieu**, chargé des réseaux, énergies renouvelables et économie d'énergie, sur rendez-vous.

Les autres conseillers délégués sur rendez-vous.

## Bibliothèque municipale

Ouvert le mardi de 15 h à 19 h, mercredi de 15 h à 17 h 30 et samedi de 10 h à 12 h. Tél. : 05 56 22 61 22.

## Écoles

- Maternelle du bourg – Tél. : 05 56 22 65 88. Directrice : Mme Sautet.
- Primaire du bourg – Tél. : 05 56 22 65 89. Directrice : Mme Cazeaux.
- Maternelle Val des Pins – Tél. : 05 57 15 34 20. Directrice : Mme Créances.
- Primaire Val des Pins – Tél. : 05 57 15 34 30. Directrice : Mme Roy.
- Collège – Tél. : 05 57 52 33 33. Principal : M. Chamoulaud.

## Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Tél : 05 56 54 73 05. Directrice : Mme Coudert.

## Crèche La Pomme de Pin

Tél : 05 56 22 80 39. Responsable : Mme Barbe.

## École municipale de musique

Coordinatrice administrative – Mme Chabroux.

Permanence à l'école de musique le mardi de 9h à 11h45.

Tél : 05 56 22 69 18

## Services Techniques.

Tél : 05 56 22 88 27.

**Police municipale**, Tél. : 05 56 22 45 00.

## Services

ADIL33 (Logement), Tél. : 05 57 10 09 10

Assainissement. SIBA, Tél. : 05 57 52 74 74 (Arcachon).

Centre De Valorisation, Tél. : 05 57 52 38 38.SITA.

Collecte des ferrailles, le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois (inscription aux services techniques de la COBAS), Tél. : 05 56 54 16 15.

Collecte sélective des déchets, COBAS, vendredi. Végétaux : mercredi + jeudi. Jusqu'au 12 septembre, 2<sup>e</sup> collecte des Ordures Ménagères le mardi entre 11h et 18h.

Conseil en architecture, en mairie, sur RDV, le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 15h15 à 16h15.

Tél. : 05 56 97 81 89.

Consultation de tabacologie : Hôpital d'Arcachon. Tél. 05 57 52 91 58.

Déchetterie, Tél. : 05 56 22 65 15.

Démoustication, Tél. : 05 56 26 88 63.

EAU (VEOLIA EAU), Arcachon. Tél. : 0811 90 29 03.

EDF/GDF, Dépannage Tél. : 0 810 333 033.

Urgence gaz Tél. : 0 800 47 33 33.

Eglise Saint-André, Abbé Domergue Bruno.

Tél. : 05 57 52 48 42.

Enfants disparus. Tél. national d'urgence : 116 000.

France Telecom, Service commercial : 1014.

Dérangements : 1013.

Gare SNCF, Tél. : 05 57 52 30 08.

Gendarmerie, Tél. 05 57 52 74 30.

Office de Tourisme, Syndicat d'initiative,

Tél. : 05 56 22 80 46.

P.J.J. (Protection Judiciaire pour la Jeunesse), uniquement sur RDV, Tél. 05 56 12 38 12. Etage de la Gare du Teich.

Pompiers, Tél. : 05 56 22 63 00, Caserne rue St-Louis.

La Poste, M. Clause, Directeur. Tél. : 05 56 22 88 03.

SABARC Biganos, Tél. : 05 57 17 17 20

Taxi. Tél. : 06 47 21 47 05

UFAL, Défense des consommateurs,

M<sup>me</sup> Arlette Jacques, sur RDV. Tél. : 06 85 86 91 96.

## MAISON DES ASSOCIATIONS

**ASIPP**, Association pour la sauvegarde des intérêts privés et professionnels.

Permanence le vendredi matin, de 9h30 à 12h, sans RV ou par téléphone au 05 57 70 40 87, du lundi au jeudi, de 9h à 12h.

## Conciliateur de justice,

Le 1<sup>er</sup> samedi du mois, de 10h à 12h. Sans RDV. Tél. : 05 56 22 68 99.

## SANTE

### Médecins

Dr Pouchet : Tél. : 05 56 22 61 25 - 06 11 71 63 31.

Dr Aurejac-Izard : Tél. : 05 56 22 61 26 - 05 57 19 60 44.

Dr Durando : Tél. : 05 57 15 83 10.

### Chirurgiens-dentistes

Dr Jeanson : Tél. : 05 56 22 84 06.

Dr Diverres, Dr Bardou-Jacquet

Tél. : 05 56 22 67 42.

Dr Martet : Tél. : 05 56 22 82 22.

### Pharmaciens

Pharmacie du Delta. Tél. : 05 56 22 69 35.

Pharmacie du Port. Tél. : 05 56 22 88 25.

### Cabinets Infirmiers

Cabinet Couepel, Destouesse, Blanc, Pitou, Couepel

Tél. : 05 56 22 64 81 - 06.08.23.00.11.

Mmes Thermidor, Devillepoix

Tél. : 05 56 22 85 38 - 06 08 89 58 51.

Mme Gojecki, Tél. : 05 57 70 01 79 - 06 63 14 22 01

Mme Stirling, Tél. : 05 56 22 89 53 - 06 08 68 29 60

Mme Bougeard, Tél. : 06 81 22 25 83 - 05 57 70 74 66.

M. Marquis, M. Dargorne, Tél. : 05 56 22 91 70 - 06 50 06 20 33.

## Ambulance

Secours du Bassin, Tél. : 05 56 22 80 89

## Clinique vétérinaire Vetotek

Dr Anne-Marie Gallardo et Dr Hélène Aguerre.

Tél. : 05 56 22 82 06.

## Orthophoniste

Mme Sandrine Dheurle. Tél. : 05 56 22 67 53,

Melle Marion Sautet. Tél. : 05 57 15 63 68.

## Podologue

Marie Odile Cavernes.

Tél. : 05 56 54 69 67 - 06 07 32 48 41.

## Psychiatre

Dr De Witte. Tél. : 06 98 94 32 74.

## Psychologue/Psychanalyste

M. Philippe Bardon. Tél. : 05 57 52 31 64.

Mme Danielle Poulmarc'h. Tél. : 06 31 14 93 30.

## Kinésithérapeutes

M. Bordenave. Tél. : 05 56 22 81 31.

Mme Vorreux-Dujardin. M. Dargelos. Tél. : 05 56 22 61 07 (tél./fax). 06 78 04 68 22.

M Panis. Mme Panis-Darnis. Mme Robin

Tél. : 05 56 22 87 92.

## Orthoptiste

Mme Grange-Kunz. Tél. : 05 56 22 88 00.

## Ostéopathe

Mme Testud. Mme Falguerolles.

Tél. : 05 57 52 33 17.

M Panis. Tél. : 05 56 22 87 92 - 06 22 34 46 70.

## Services de soins à domicile

Tél. : 05 57 52 16 10 (soins à domicile). Arcachon.



## MAISON DE LA SOLIDARITE

### Centre Communal d'Action Sociale :

Mme Morillas. Mardi

et jeudi de 15h à

17h30 et mercredi

de 9h à 12h. Tél. : 05 56 22 89 61.

**Assistante sociale** : sur RDV, le vendredi matin, de 9h à 12h30. Tél. : 05 57 52 55 40. MDSI.

**Croix Rouge** : permanences le 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h30 à 16h30.

**Cann-Abus** : permanence jeudi, de 17h à 19h. Tél. : 06 78 25 57 35.

**CLCV** : Permanences les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundi, de 9h à 12h.

## ENTRAIDE TEICHOISE, rue des Castaings.

Mardi, de 14h à 16h30 (alimentation), jeudi, de

14h à 16h30 (vestiaire). Tél. : 05 56 22 89 66.

## ESPACE JEUNES

### Horaires en période scolaire :

Mardi, Jeudi 9h-12h, 13h30-19h. Mercredi

et samedi 14h-18h30. Vendredi, 10h-12h et

15h- 23h30.

### Permanences :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h-16h.

### Horaires en périodes de vacances :

Lundi et vendredi : 14h-18h30. Mardi, mercredi et jeudi : 14h30 à 23h30.

Tél. : 05 57 52 32 74. Portable : 06 15 46 30 44.

**Accompagnement scolaire : La bande des savants** ouvert en période scolaire : mardi et jeudi, 16h30-18h30.

**Mission Locale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre** – Jeunes de 16 à 25 ans. Sur RDV : 05 56 22 04 22. Jeudi 9h-12h à l'Espace Jeunes.

Vacances scolaires : Maison de la Solidarité

# ETS GARRIGUE

Vidange de toutes fosses  
Ramonage de toutes installations de chauffage  
Curage d'égouts

19 bis. RUE PIERRE-DIGNAC - 33260 LA TESTE

Tél. 05 56 66 27 80

## S.a.r.l. Pascal BRUNIE

**Installations - Dépannages**

**Electricité Générale - Isolation -  
Chauffage Electrique - Climatisation**

4, rue des Castaings - 33470 Le Teich

Technique : 05 56 66 74 85 - Tél. Mobile : 06 07 37 06 92

Fax : 05 56 66 83 83 - brunie.chauffelec@wanadoo.fr

salon de coiffure

# NEW STYL

05-57-15-88-39

Faty

**MASCULIN**

**FEMININ**

39 avenue de la côte d'argent

**33470 LE TEICH**

(à 250m de la mairie vers Biganos)

(avec ou sans rendez-vous)

1 coupe/shampoing/coiffage femme **20 €**

sur présentation de ce coupon (valable jusqu'au 31 mai 2011)

**Livraison de repas**  
**Aide à domicile**  
mandataire - prestataire



Notre secteur d'intervention



**Garde de nuit**  
**Aide à la personne**

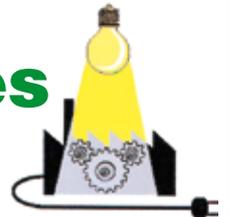
3, allée de Marengo - 33470 Gujan-Mestras - Tél. 05 56 54 87 87 - ara.bas@wanadoo.fr

AQUITAINE REPAS ET ASSISTANCE

S.A.R.L.

## E.G.Services

**Electricité Générale**



**INDUSTRIE • TERTIAIRE DOMESTIQUE**  
**• ECLAIRAGE CHAUFFAGE**

3 rue P.G. Latécoère - ZA La Rivière - 33850 LEOGNAN

Bureaux : Tél./Fax 05 56 64 84 09 • E-mail : e-g-service@wanadoo.fr

**J.P. GOSSET**

**NOTRE DEVISE**

- PROXIMITÉ
- DISPONIBILITÉ
- SERVICE
- DEPANNAGE 24h/24h



**RENAULT**

**GOSSET AUTO S.A.R.L.**

Avenue de la Côte d'Argent - 33470 GUJAN-MESTRAS  
Sortie Gujan - Direction LE TEICH

☎ 05 56 66 44 65 - Port. 06 07 97 63 22

## CAVE LE TEICH VIN

**PRIX SPÉCIAL ÉTÉ**  
avant travaux !

Vins fins & fontaines à vin  
Direct propriété  
Whisky - Rhum  
Apéritifs régionaux  
Coffrets & verrerie



**OUVERT**  
de 9h30 à 12h30  
15h30 à 19h30

**Annie Deffarge**

61 bis, av. de la Côte d'Argent - face église - 33470 LE TEICH  
Tél. 05 56 22 88 90 - E-mail : leteichvin@cegetel.net

## ROSE PUDDING

CADEAUX & DECORATION BRODERIES & CREATIONS

OFFREZ  
LE CADEAU  
Fête des Mères



DES MILLIERS

D'IDÉES

chez

Rose Pudding  
Le Teich

# SUPER U

les nouveaux commerçants

et sa galerie marchande

*“La Proximité à votre service  
7 jours sur 7  
pour plus de rapidité.”*

Horaires : du Lundi au Vendredi

8h30 - 12h30 / 15h00 - 19h30

Samedi : 8h30 / 19h00

Ouvert Dimanche matin



Avenue de Bordeaux

33470 LE TEICH

☎ 05 56 22 88 21

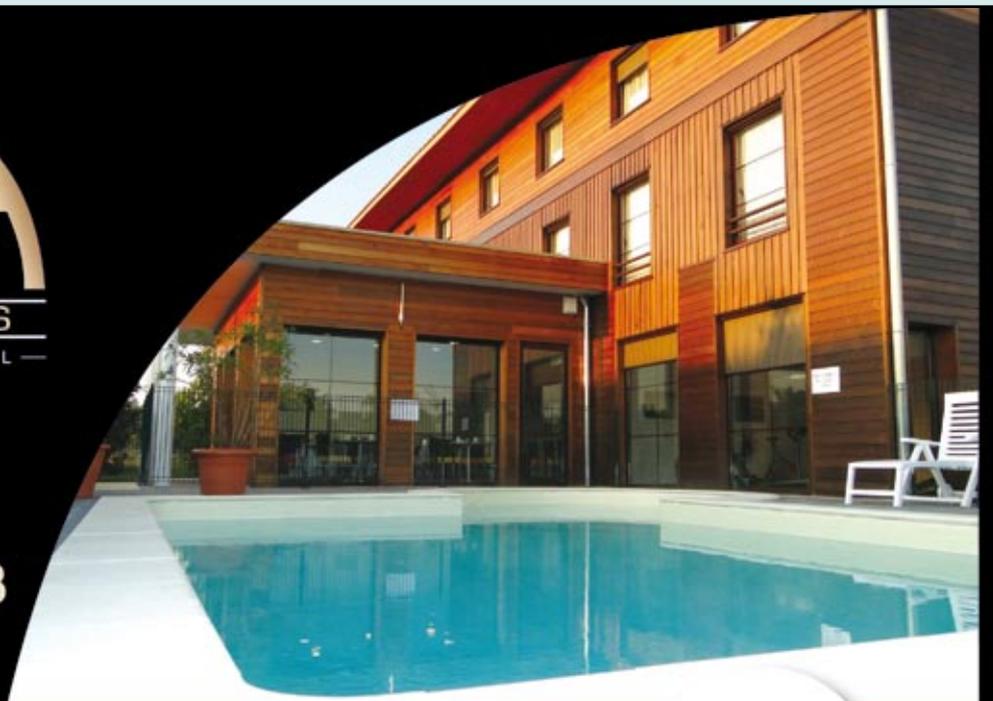
Fax 05 56 22 68 81



★ ★  
LE TEICH

7 Rue Copernic

05 56 22 08 08



**RÉSERVEZ** en ligne au moins **90 JOURS**  
à l'avance et bénéficiez de  
[www.allsuites-apparthotel.com](http://www.allsuites-apparthotel.com)

**25%**  
de réduction

*Pour vous, le meilleur de l'accueil et du service !*